

La Fièvre Catarrhale Ovine

Les filières ovines et bovines Européennes sont actuellement fortement perturbées par la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), également appelée maladie de la langue bleue ("Bluetongue" en anglais). Il est bon que vous ayez quelques connaissances sur cette maladie lorsque vous vous présenterez aux épreuves orales. Voici donc une brève synthèse sur la situation. Soyez attentifs au fait que :

- Cette note a été rédigée en octobre 2007, sur la base des éléments disponibles à l'époque, mais que la réalité a pu évoluer depuis.
- Il vous sera utile de consulter également la « fiche-reflexes » du Ministère de l'Agriculture http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/fiches_reflexes.pdf

La Fièvre Catarrhale Ovine est une maladie non contagieuse des ruminants, essentiellement des moutons. La transmission est exclusivement assurée par des insectes piqueurs, des moucheron culicoïdes. Le bovin est également sensible, et, même si l'infection est souvent inapparente, il peut présenter des signes cliniques. La longue persistance du virus dans le sang (virémie) fait des bovins un réservoir de cette infection. L'homme n'est pas sensible au virus. La maladie atteint exclusivement les ruminants.

Symptômes, traitement, prévention

La fièvre catarrhale ovine ne touche que les ruminants et se manifeste chez les ovins principalement par différents symptômes : fièvre, boiteries, œdèmes, cyanose des muqueuses, amaigrissement pouvant conduire à la mort des animaux ou à une guérison lente avec d'importantes pertes économiques. Comme le montre la Figure 1, les animaux qui présentent des signes cliniques sont peu nombreux dans les cheptels atteints. L'épizootie actuelle semble se distinguer par une atteinte non négligeable des bovins habituellement résistants à la maladie. Les signes cliniques observés dans l'épisode actuel sont les suivants : œdèmes et ulcérations buccales ou nasales, boiteries, œdème et érythème des mamelles .

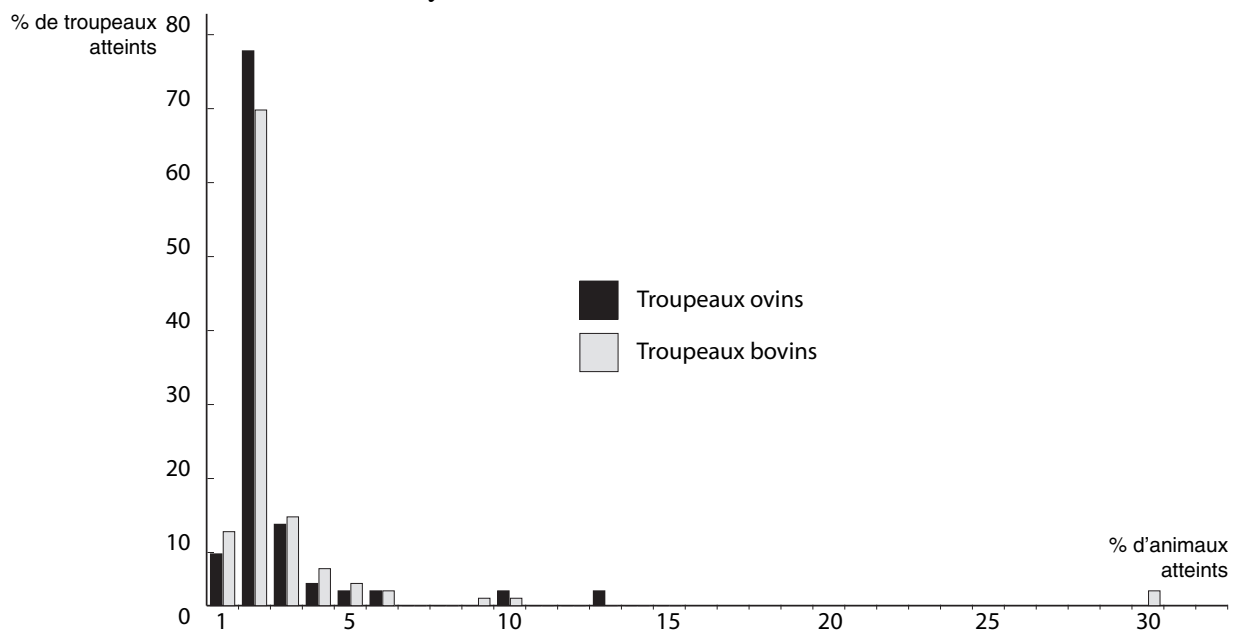
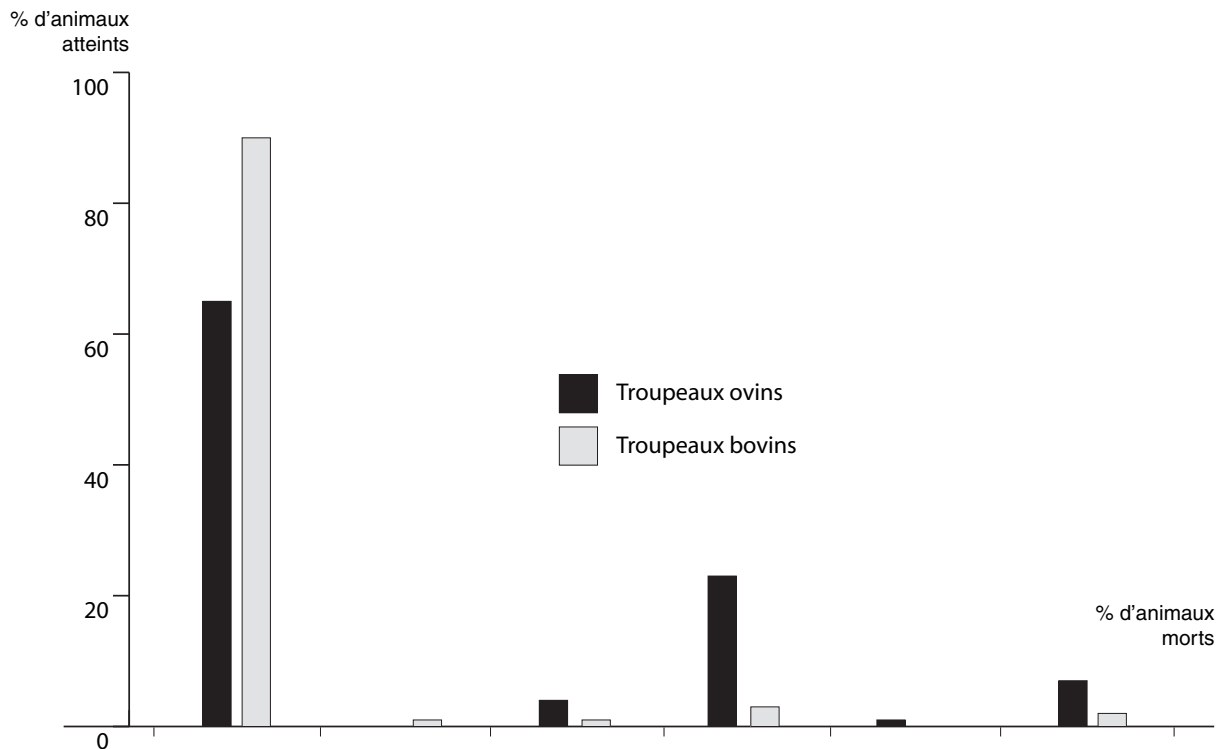


Figure 1 : Pourcentage d'animaux présentant des signes cliniques dans les troupeaux atteints (d'après Elbers et coll)



La maladie est exceptionnellement mortelle chez les bovins. Elle peut l'être chez les ovins.

Figure 2 : Proportion d'animaux pour lesquelles la maladie évolue vers la mort (d'après Elbers et coll)

Il n'existe pas de traitement de la maladie : la seule chose possible est de traiter les symptômes observés, en attendant que l'animal concerné élimine par lui-même le virus.

La prévention est délicate, car il ne semble pas possible d'intervenir efficacement sur les populations d'insectes vecteurs. Elle peut reposer sur deux types de méthodes différentes :

- Dans les zones indemnes, on met en place des mesures de surveillance et d'interdiction de déplacement des animaux.
- Dans les zones contaminées, on vaccine pour prévenir l'apparition de cas cliniques. Des vaccins sont disponibles pour certains sérotypes du virus, mais il n'en existe pas actuellement pour le sérotype actif en Europe.

La situation épidémiologique

Jusqu'à présent, la fièvre catarrhale ovine était essentiellement située dans les zones subtropicales du fait de la biologie de son vecteur, *Culicoides imicola*, qui vit dans les régions chaudes et ne survit pas sous le climat européen. Il arrivait parfois que les vents du sud amènent des culicoides, et qu'on observe quelques cas isolés (Grèce, Italie, Espagne, Corse) mais le moucheron ne survivant pas sous nos latitudes, ces épisodes ne se sont jamais traduits par des épizooties. Dans le courant de l'été 2006, de nouveaux cas ont été décelés dans le Nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et France continentale), et depuis, la maladie s'est largement répandue, sans que les moyens de lutte mis en place ne parviennent à l'enrayer. On ne sait pas encore si cette situation est en lien avec le réchauffement climatique qui permettrait à *C. imicola* de survivre en Europe, ou à l'apparition d'un nouveau vecteur.

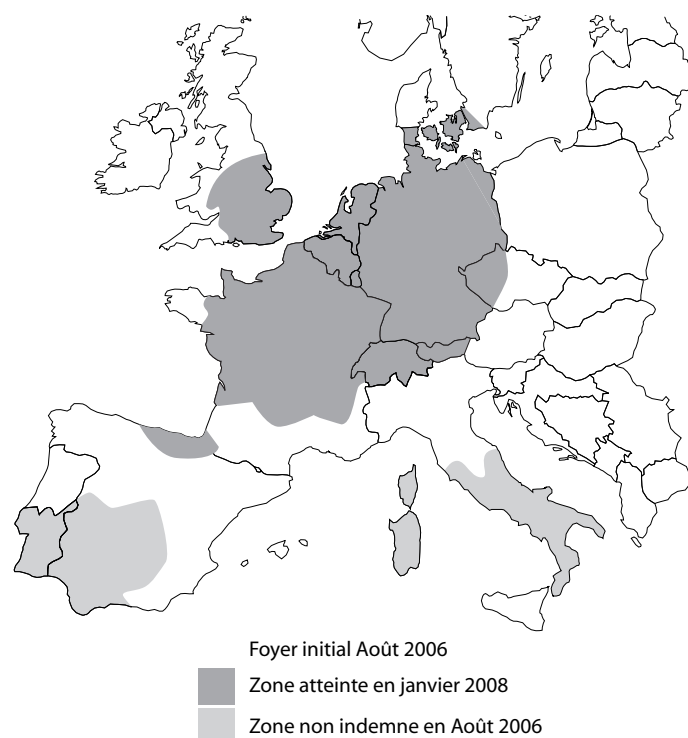


Figure 3: Évolution de l'épidémie de Fièvre catarrhale ovine en octobre 2007

Importance économique et réglementaire

Bien que la maladie n'affecte pas l'homme et qu'elle n'ait strictement aucune incidence sur la qualité des denrées, elle fait l'objet d'une réglementation internationale au titre des maladies qui ont « un grand pouvoir de diffusion, susceptibles de s'étendre au-delà des frontières nationales, dont les conséquences socio-économiques ou sanitaires sont graves et dont l'incidence sur le commerce international des animaux et des produits d'origine animale est très importante." Son apparition sur un territoire entraîne donc des restrictions commerciales sévères, avec l'interdiction de tout déplacement d'animaux des espèces sensibles à la maladie (ovins, bovins, caprins principalement) ainsi que de leur semence, ovules et embryons.

En France, cela s'est concrètement traduit par l'impossibilité d'exporter les brouillards vers l'Italie, et d'expédier les animaux gras vers les abattoirs situés en zone « saine ». De ce fait, les cours ont chuté et plusieurs dizaines de milliers d'animaux ont dû être soit stockés dans les exploitations soit vendus à perte.

Evolution prévisible de la situation

Mi-octobre 2007, les pouvoirs publics ont constaté l'échec des mesures de prévention mises en place : elles n'ont pas permis de contenir l'extension inexorable de l'épizootie (voir Figure 4).

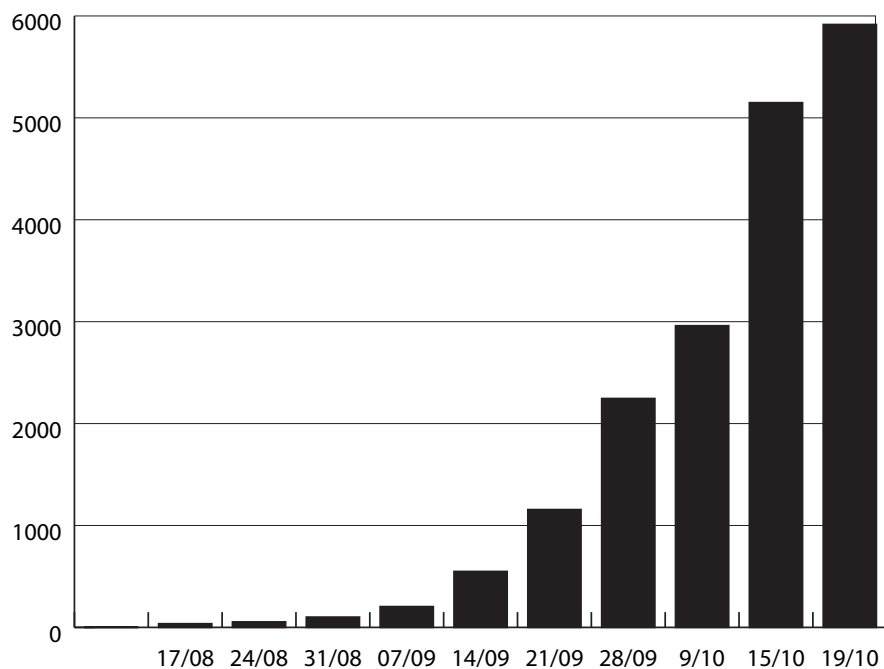


Figure 4 : Évolution du nombre de cheptels atteints par La FCO, en France, durant l'automne 2007 (source GDGAL)

En conséquence, ils ont décidé de relâcher les mesures d'interdiction de déplacement, sur la base des arguments suivants :

- L'Europe doit désormais être considérée comme infectée par la fièvre catarrhale, et il est inutile de maintenir des mesures d'interdiction des déplacements d'animaux qui s'avèrent plus coûteuses que la maladie elle-même.
- L'évolution de la maladie devrait marquer un temps d'arrêt durant l'hiver et la période d'inactivité des insectes. Cette période doit être mise à profit pour développer un vaccin vis-à-vis du sérotype en cause.
- Une politique de vaccination de masse devra être mise en place dès que possible.